

Département du Jura

Communauté d'Agglomération
du Grand Dole

AUXANGE

PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL

Élaboration prescrite par délibération du conseil communautaire : le 15 décembre 2015

Règlement - Partie graphique
Plan de zonage général

Approuvé par délibération du conseil
communautaire du 18 décembre 2019

Plan au 1:3 500

Zonage
(libellés des zones des 47 communes)

Zones Urbaines - coeur d'agglomération
UAa Quartiers urbains à forte densité
UAb Quartiers historiques à forte identité patrimoniale
UAC Quartiers à forte mixité urbaine en mutation
UAd Axes structurants et sites à densifier

Zones Urbaines - bourgs et villages
UBa Centres urbains et villageois à forte densité
UBd Axes structurants et sites à densifier

Zones Urbaines - commun aux 47 communes
UCa Zones urbanisées à densité modérée, ville de Dole
UCb Zones urbanisées à densité modérée, bourgs et villages
UCd Zones urbanisées à densité modérée, traversées de ville et de bourgs à pacifier
UD Cités ouvrières et de carrières
UE Equipements d'intérêt collectif et services publics
UJ Espaces d'agrément des constructions existantes
UP Propriétés bâties à fort intérêt patrimonial (châteaux, demeures)
UV Zones urbanisées de moyenne à faible densité
UW Aéroport Dole-Tavaux et activités complémentaires
UvS Zones commerciales et de proximité
UVb Zone commerciale destinée à muter pour accueillir des fonctions plus urbaines
UYC Zone commerciale autorisant uniquement de l'hébergement hôtelier et des activités de services
UZA Sites d'intérêt majeur d'Innovia et des Toppes
UZa Activités de stockage et d'industrie-artisanat compatibles avec la spécificité d'anciennes carrières
UZf Emprises ferrées
UZi Activités industrielles lourdes
UZL Activités liées aux aires d'autoroutes et aux échangeurs
UZy Sites et zones d'activités autorisant des fonctions commerciales
UZz Sites et zones d'activités à vocation artisanale et industrielle

Zones à Urbaniser
1AUa,B Zones d'urbanisation à vocation mixte
1AUy Zones d'urbanisation à vocation commerciale
1AUza Zones d'urbanisation à vocation économique d'Innovia et des Toppes
1AUZa Zone d'urbanisation à vocation artisanale et industrielle (Champvans)
2AUB Zones d'urbanisation à vocation mixte nécessitant une révision ou modification du PLU
2AUZ Zones d'urbanisation à vocation économique nécessitant une révision ou modification du PLU

Zones Agricoles
A Zones agricoles
AM Zones agricoles en milieu urbain
AP Zones agricoles protégées

Zones Naturelles et Forestières
N Zones naturelles et forestières
NB Réservoirs de biodiversité qui nécessitent une préservation stricte
NC Carrières et leurs périmètres autorisés et étendus
NER Secteur destiné au projet de plateforme biomasse
NL Activités et sites sportifs, activités de loisirs et touristiques, infrastructures de découverte
NZ Aires d'accueil des gens du voyage et terrains familiaux

Légende
(prescriptions et informations relatives à la commune représentée sur ce plan)

Zonage

Tracés et caractéristiques des voies (L151-38 du Code de l'Urbanisme)

Emplacements réservés (L151-41 du Code de l'Urbanisme)

Périmètres d'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) (L151-6 du Code de l'Urbanisme)

Éléments remarquables du paysage à protéger pour des motifs d'ordre écologique (L.151-23 du Code de l'Urbanisme)

Bâtiments agricoles

Périmètres de protection agricole

Haies, alignements d'arbres, ripisylves

Boisements, bosquets

Parcs, jardins, vergers

Zones humides

Habitats d'intérêt communautaire

Éléments remarquables du paysage à protéger, conserver, valoriser ou requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural (L.151-19 du Code de l'Urbanisme)

Arbres remarquables

Linéaire bâti (murets...) à préserver

Edifice civil et religieux remarquable (hors Monument Historique)

Risques et nuisances

Secteur affecté par le bruit aux abords des infrastructures terrestres

Aléa moyen de retrait-gonflement des argiles

Autres informations

Bâtiments

Parcelles

Autoroutes et voies rapides

Axes routiers principaux

Hydrographie

Réalisation : ©URBICAND
Sources : Cadastre DGPIP 01-2023 / DREAL Bourgogne-Franche-Comté / ©IGN BD Topo / URBICAND / SOBERCO ENVIRONNEMENT